



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 30 juin 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. MELOTTE et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 24 juin 2011

Publié le 1er juillet 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 53

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 23

## Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Franck MELOTTE
M. Rémi DETANG	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT
M. Jean-Patrick MASSON	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. José ALMEIDA	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
M. Jean-François DODET	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	ARCHEREY	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Philippe GUYARD
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMONT
Mlle Badiââ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	M. Gilles TRAHARD.

## Membres absents :

Mme Christine DURNERIN	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilbert MENUET pouvoir à M. Gilles TRAHARD
M. Lucien BRENOT	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Michel ROTGER	M. Michel JULIEN pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
Mme Claude DARCIAUX	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
Mme Noëlle CABBILLARD	M. Jean-Claude DOUHAIT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD
	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Hélène ROY
	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Mohamed BEKHTAOUI
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mlle Christine MARTIN
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
	M. Claude PICARD pouvoir à Mme Marie-Françoise PETEL
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Pierre-Olivier LEFEVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMONT
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**Association Jardins et Vergers de Marsannay-la-Côte "JVMC" - Demande de subvention**

Par courrier en date du 26 octobre 2010, Monsieur Sallic, Président de l'Association « Jardins et Vergers de Marsannay-la-Côte », sollicite de la Communauté de l'Agglomération dijonnaise, une subvention de 3.000 €, afin de constituer un verger conservatoire de variétés locales, associées au vignoble. Il s'agit là d'une aide au démarrage de cette activité.

Cette association, créée en 2004, est affiliée à la Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs, elle-même adhérente entre autres, de l'Association des Climats du Vignoble de Bourgogne.

Le programme de plantations engagé par l'association sur la période 2010 – 2014 s'inscrit dans une démarche stimulée par la candidature de la Côte au classement du patrimoine de l'UNESCO, visant à faire face à la disparition de vergers et d'arbres sur la côte viticole.

Sur la base d'un budget prévisionnel de la première saison évalué à environ 15.900 €, le Grand Dijon est sollicité à hauteur de 3.000 €, soit une participation de 18,9 %.

Pour sa part, la commune de Marsannay-la-Côte a signé une convention sur trois ans et verse à l'association une subvention de 700 € par an.

Le service Développement du Territoire du Conseil général de la Côte d'Or a été sollicité à hauteur de 2.500 €.

De même, l'association entend répondre en cours d'année 2011, à un appel à projets lancé par le Conseil régional de Bourgogne, en faveur du maintien des milieux naturels ordinaires.

Il est proposé d'attribuer, **à titre exceptionnel**, une subvention à l'Association JVMC.

Vu l'avis du Bureau et de la Commission,

**LE CONSEIL,  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
DÉCIDE :**

- **d'attribuer** , à titre exceptionnel, une subvention de 3.000 € à l'Association « Jardins et Vergers de Marsannay-la-Côte » ;
- **de dire** que le versement de cette subvention interviendra dès les formalités de dépôt en Préfecture effectuées ;
- **d'autoriser** le Président à signer tout acte nécessaire à la bonne administration de cette affaire ;
- **de dire** que cette somme sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

# Modèle de budget prévisionnel<sup>(1)</sup>

Budget prévisionnel de l'association approuvé par les instances statutaires pour  
l'exercice

(Exercice au titre duquel la subvention est sollicitée)

Si votre association est soumise aux obligations du plan comptable, vous n'avez pas besoin de remplir cette partie, mais vous joindrez une copie de votre budget prévisionnel approuvé par les instances statutaires, si celui-ci est établi en respectant la nomenclature du plan comptable associatif.

DEPENSES	MONTANT <sup>(3)</sup> en euros	RECETTES <sup>(2)</sup>	MONTANT <sup>(3)</sup> en euros
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Ventes de produits finis, prestations de services</b>	
- Achats d'études et de prestations de services	3.020 €	- Marchandises	€
- Achats non stockés de matières et fournitures	3.980 €	- Prestations de services	100 €
- Fournitures non stockables (eau, énergie)	230 €	- Produits des activités annexes	100 €
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	4.325 €	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	
- Fournitures administratives	60 €	- Etat (à détailler) :	
- Autres fournitures	€	.....	€
		.....	€
<b>61 - Services extérieurs</b>		.....	€
- Sous-traitance générale	€	- Région(s) :	
- Locations mobilières et immobilières	€	.....	€
- Entretien et réparation	€	- Département(s) :	
- Assurances	200 €	.....	€
- Documentation	€	- Commune(s) :	
- Divers	€	.....	€
		.....	€
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		- Organismes sociaux (à détailler) :	
- Rémunérations intermédiaires et honoraires	€	.....	€
- Publicité, publications	€	Grand Dijon	3000 €
- Déplacements, missions et réceptions	535 €	.....	€
- Frais postaux et de télécommunication	€	Canton	300 €
- Services bancaires	10 €	.....	€
- Divers	€	- Fonds européens	€
		- CNASEA (emplois aidés)	€
<b>63 - Impôts et taxes</b>		- Autres (précisez) :	€
- Impôts et taxes sur rémunérations	€	.....	€
- Autres impôts et taxes	€		
		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
<b>64 - Charges de personnel</b>		- Cotisations	400 €
- Rémunérations du personnel	€	- Autres	€
- Charges sociales	€		
- Autres charges de personnel	€	<b>76 - Produits financiers</b>	€
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	240 €	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
Affiliations		- Sur opérations de gestion	€
		- Sur exercices antérieurs	€
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	€		
<b>68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements</b>	€	<b>78 - Reprise sur amortissements et provisions</b>	€
<b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>	9600 €	<b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS</b>	9600 €
<b>86 - Emploi des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contribution volontaires en nature</b>	
- Secours en nature	€	- Secours en nature	€
- Mise à disposition gratuite des biens et prestations	3900 €	- Prestations en nature	2392 €
- Personnels bénévoles	2392 €	- Dons en nature	3900 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	15892 €	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	15892 €

(1) Seules les rubriques vous concernant sont à remplir.

(2) Indiquez à la rubrique correspondante, le montant de la subvention que vous demandez.

(3) Ne pas indiquer les centimes d'euros.